

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/11/2013

Délibération n° D-2013-506

**Convention entre la Ville de Niort et le Moulin du Roc Scène
nationale - Subvention d'investissement**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Animation de la Cité

**Convention entre la Ville de Niort et le Moulin du Roc
Scène nationale - Subvention d'investissement**

Monsieur Nicolas MARJAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Un nouveau contrat d'objectifs et de moyens vient définir, pour la période 2013-2016, le partenariat avec la Scène nationale Le Moulin du Roc, principal équipement culturel labellisé de la Ville. Ce Contrat s'appuie sur le projet d'établissement de Paul-Jacques Hulot, directeur de l'établissement, entré en fonction en septembre 2012.

La refonte du projet d'établissement de la Scène nationale prévoit une modernisation des méthodes de travail, facilitée par une modernisation de l'outil informatique. En particulier, la Scène nationale se dote d'un logiciel professionnel de billetterie qui intègre une fonction de gestion des salles du Moulin du Roc. Ainsi, outre la mise en place d'un fichier clients et du paiement en ligne, la gestion du temps de travail des salariés du Moulin du Roc est clarifiée par l'application informatique de l'accord d'entreprise.

Cet investissement, assorti de l'ensemble des formations nécessaires et complété par un renouvellement partiel du parc informatique et technique de base, constitue le plan d'investissement de 100 000 € présenté par Paul-Jacques Hulot et adopté en Conseil d'administration de la Scène nationale en avril 2013.

Le coût global du projet d'investissement est de 100 000 €. Le budget s'établit comme suit :

Ville de Niort	40 000 €
Région Poitou-Charentes	40 000 €
Auto-financement du Moulin du Roc	20 000 €

Il est proposé que la Ville de Niort accorde son soutien financier à ce projet par une subvention d'un montant de 40 000 €, ce qui représente une aide à hauteur de 40 % du montant total.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention souscrite avec l'Association de gestion Le Moulin du Roc ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'Association Le Moulin du Roc une subvention d'investissement de 40 000 €, conformément aux dispositions financières mentionnées dans ladite convention.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT